

Département des Hautes-Pyrénées

PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 06 juin 2024 à 19 heures à la Salle du Conseil Municipal – Mariages 49, route du Pic du Midi – 65 310 HORGUES

L'an deux mille vingt-quatre et le six du mois de juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres:

-Afférents au C.M.: 15 - En exercice: 14

-Qui ont pris part à la délibération : 12 + 2 procurations

<u>Date de convocation</u>: 26 avril 2024 <u>Date d'affichage</u>: 29 mai 2024

<u>Présents</u>: Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Florent DÉJARDIN, Louis MARTIN, Yannick PORIEL, Didier SEAS, Didier COLLGON, Mesdames Céline BONIFACE, Macha CLAVERIE, Marie-Chantal LONCA, Stéphanie SEGUIN, Nathalie MENGELLE.

<u>Procurations</u>: Monsieur Mikaël ETCHEVERRIA à Madame Céline BONIFACE, Madame Nicole ESQUIRO à Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ.

Monsieur Florent DÉJARDIN est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A-Eglise Saint-Mauront
B-Travaux / Urbanisme
C-Eclairage public
D-Finances publiques
E-Ressources humaines
F-Groupe scolaire
G-Vie du village
H-Terre de Jeux 2024
I-CCAS
J-Informations diverses

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ
Rapporteur Damien DAUTAN
Rapporteur Louis MARTIN
Rapporteur Nicole ESQUIRO
Rapporteurs Damien DAUTAN / Céline BONIFACE
Rapporteur Céline BONIFACE
Rapporteur Nathalie MENGELLE
Rapporteur Yannick PORIEL
Rapporteur Marie-Chantal LONCA

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 04 avril 2024

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2024.

Monsieur le Maire souligne également la qualité et la clarté des informations transmises relatives au procès-verbal du conseil municipal du 04 avril 2024 et en remercie Mesdames Nicole ESQUIRO et Virginie PERICOU, respectivement adjointe au Maire en charge des finances publiques et agent administratif.

Monsieur le Maire remercie Madame Nathalie MENGELLE, conseillère municipale et l'ensemble des membres du comité des fêtes de Horgues pour l'organisation de la fête locale des 3 / 4 et 5 mai 2024.

A-Eglise Saint-Mauront:

Rapporteur: Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ

Les membres du conseil municipal dits référents du dossier sont Nathalie MENGELLE, Nicole ESQUIRO, Marie-Chantal LONCA, Damien DAUTAN et Jean-Michel SÉGNERÉ.

Le coût total des travaux pour la réhabilitation de l'église s'élève à 222.768,78 € TTC et comprend pour partie des travaux :

-réalisés au 31 mai 2024 : éclairage, conformité, sonorisation, SSI, chauffage, TGBT et étude virtuelle du projet pour un montant de 49.150,28 € TTC.

-à venir : travaux de peinture avec variante et échafaudage pour un montant de 173.618,50 € TTC.

A ce jour, deux subventions ont été obtenues auprès de :

-l'Etat au titre de la DETR 2024 avec un montant accordé de 52.032,00 €,

-la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées au titre du fonds d'aide aux communes 2024 avec un montant accordé de 24.000,00 €.

Soit un total de subventions allouées pour le projet d'un montant de 76.032 euros soit 41 %.

D'autres pistes de subventions sont à explorer :

-auprès de la Région au titre du F.R.I.,

⇒ Délibération n°2024-06-06-007 prise à l'unanimité des membres présents

-auprès du Département,

avec pour objectif d'atteindre idéalement 68 % de financements publics.

Passionnée par la réhabilitation des églises, l'entreprise BOYRIE, sise à ARGELES-GAZOST, titulaire du projet, propose de venir montrer en 3D celle prévue pour l'église Saint-Mauront lors d'une prochaine séance du conseil municipal. Afin de préserver la sécurité de tous, l'église devrait être fermée en début d'année 2025 soit de janvier à fin avril. L'idée se pose d'inaugurer le bâtiment lors de la fête locale édition 2025 (piste de réflexion à mener).

B-Travaux / Urbanisme:

Rapporteur: Monsieur Damien DAUTAN

--Travaux:

De nouvelles plantations ont été réalisées en régie à l'aire de jeux et une jachère fleurie face à l'aire de jeux sera réalisée prochainement en externalisation (cf aide au titre du fonds de renaturation).

Les socles des agrès de fitness seront réalisés en externalisation sous 10 jours.

Aménagements divers au Padel : implantation d'un barbecue, éclairage du totem du Comité Départemental du Padel, installation de 2 nouvelles caméras.

Réalisation d'un socle pour accueillir un teqball, pose de banquettes à proximité des terrains de pétanque mi-juillet, finition du crépi du kiosque de la place des ormeaux.

Bilan de la coupe de bois : 25 demandes déposées pour 17 lots tirés au sort le lundi 03 juin 2024.

-- Urbanisme:

Point sur les permis de construire / déclarations préalables et certificats d'urbanisme : Quelques travaux de ravalement de façades et d'aménagements de garages. Nombreuses installations de panneaux photovoltaïques.

--Intégrations dans le domaine public de la commune :

1-une partie de trottoir sise devant l'EHPAD « Courtaou de Bigorre » a été réalisée sur une parcelle cadastrée section AB n°167, située 27 bis route du pic du midi, d'une superficie de 1.766m², appartenant à l'association SCAPA côté ouest : cette partie devant revenir à la commune de Horgues par le biais d'une procédure d'abandon perpétuel de parcelle au profit de la commune de Horgues.

⇒ Délibération n°2024-06-06-004 prise à l'unanimité des membres présents

2-l'achèvement de la voirie interne au lotissement « Marilou » a été constatée (mise en place des réseaux eau, électricité, télécom, fibre, lampadaires pour l'éclairage public, eaux pluviales et revêtement goudron) : cette partie, composée des parcelles cadastrées section A n°1090 d'une surface

de 327 m² et section A n°1091 d'une surface de 186 m² (Surface totale intégrée : 513 m²), peut désormais être intégrée dans le domaine public à titre gratuit.

- ⇒ Délibération n°2024-06-06-002 prise à l'unanimité des membres présents
- 3-l'achèvement de la voirie interne au lotissement « Le Clos Marcan » a été constatée (mise en place des réseaux eau, électricité, télécom, fibre, lampadaires pour l'éclairage public, eaux pluviales et revêtement goudron) : cette parcelle cadastrée section AC n°171 d'une surface de 1.253 m² peut désormais être intégrée dans le domaine public à titre gratuit.
 - ⇒ Délibération n°2024-06-06-003 prise à l'unanimité des membres présents

-- Acquisition:

Monsieur le Maire propose d'acquérir un terrain situé lieudit Dela-L'Agaü, en zone N du Plan Local d'Urbanisme. Ce terrain est cadastré section B n°118 d'une contenance de 48 a 65 ca. Travaillé en tant que jardin potager, le souhait du vendeur était de poursuivre cela dans le cadre de jardins familiaux mais aussi dans un souci de conservation de l'intégrité des paysages et de préservation de son caractère naturel. Proposition de vente : 10.000 €.

⇒ Délibération n°2024-06-06-001 prise à l'unanimité des membres présents

C-Eclairage public:

Rapporteur: Monsieur Louis MARTIN

- --Lotissement LAURENT : Par délibération n°2023-11-23-005 du 23 novembre 2023, le conseil municipal a délibéré pour la mise aux normes du lotissement Laurent et création d'une nouvelle armoire de commande. Par suite d'un contre-temps, le SDE ne réalisera les travaux que courant semaine 36.
- --L'éclairage public est désormais en LED sur le territoire de la commune de Horgues : une baisse de la puissance a été mise en œuvre depuis la semaine passée sur certains quartiers (hors routes départementales).

Un comparatif a été réalisé sur les mois de mars à mai 2022 et de mars à mai 2024 : les consommations ont chuté de 9 à 4.000 kW/H.

--Point lumineux impasse des Glycines : Lors d'une rencontre SDE/Louis MARTIN/riverains, le SDE a refusé le déplacement du point lumineux pour contraintes techniques.

D-Finances publiques:

Rapporteur: Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, Madame Nicole ESQUIRO ayant été empêchée Les travaux réalisés par le SDE dans le cadre de l'opération « Cœur de Horgues » ont été budgétisés depuis l'origine de l'opération au chapitre 23 – article 231.

Pour mémoire, au vu du comparatif des montants annoncés par Quartiers Lumières et le SDE, le moinsdisant a été retenu.

De fait, les factures du SDE ne peuvent être mandatées au chapitre puisque considérées comme une subvention (chapitre 204 – article 2324). Il convient donc de délibérer par une décision modificative pour un virement de crédits.

⇒ Délibération n°2024-06-06-005 prise à l'unanimité des membres présents

Dans la perspective annuelle du dépôt de dossier au titre des amendes de police 2024, il est proposé de solliciter une aide financière pour :

- 1-Le solde du marquage de la voirie dans le cadre du projet « Cœur de Horgues » qui entre dans les critères d'éligibilité améliorant ainsi la sécurité routière des usagers tant piétons que véhicules, pour un montant de 4.458,50 € HT.
- 2-La vidéo protection sur le domaine public aux abords des infrastructures du padel pour un montant de 2.688,50 € HT.
- 3-Des panneaux de signalisation verticale aux abords du groupe scolaire et de la salle polyvalente pour un montant global de 758,50 € HT.
- 4-Le changement des feux tricolores au centre bourg dans le cadre de l'opération « Cœur de Horgues » pour un montant de 24.635,99 € HT.

Soit un coût total des travaux de : 32.541,49 € H.T.

⇒ Délibération n°2024-06-06-009 prise à l'unanimité des membres présents

E-Ressources humaines:

Rapporteurs: Monsieur Damien DAUTAN et Madame Céline BONIFACE

Services techniques:

- -Nécessité de créer un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité : CDD 35 heures pour 12 mois, couvrant la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
 - →Délibération n°2024-06-06-006 approuvée à l'unanimité des membres présents.
- -1 agent territorial a repris son activité au 1^{er} juin 2024 à la suite d'une période de disponibilité pour convenances personnelles.
- -1 agent territorial en congés de longue maladie jusqu'au 21 juillet 2024 inclus. En attente d'une demande de renouvellement pouvant aller jusqu'au 21 juillet 2025 inclus.
- -1 agent territorial a obtenu son examen professionnel et sollicite un avancement de grade. Les services administratifs mettront en œuvre la procédure auprès du centre de gestion de la fonction publique des Hautes-Pyrénées.

Services périscolaires et extrascolaires :

- -Un contrat CDD-PEC est en cours de renouvellement.
- -Mise en œuvre dès que possible pour le renouvellement des 3 autres CDD-PEC qui devraient normalement être renouvelés.

F-Groupe scolaire:

Rapporteur : Céline BONIFACE

- --Les affectations dans les établissements scolaires seront connues dès le 07 juin 2024.
- --Le directeur de l'école primaire de Horgues est en arrêt de travail jusqu'à mi-septembre 2024. Madame la Directrice par intérim est remerciée pour son travail et son implication.
- --Les effectifs prévus pour la rentrée scolaire 2024 / 2025 sont de 129 enfants, répartis comme suit : 20 PS, 15 MS, 17 GS, 15 CP, 9 CE1, 16 CE2, 10 CM1 et 27 CM2.
- --Depuis le dernier conseil municipal, une mesure d'exclusion temporaire de 15 jours (pouvant devenir définitive) des services ALAé et restauration scolaire, a été prononcée à l'encontre d'un enfant pour incidents violents à l'égard de ses pairs. Il est à noter que le problème est géré sur le temps scolaire.
- --Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association PARLEM concernant les interventions en occitan auprès d'une classe élémentaire de Cours Préparatoire et d'une classe de Grande Section maternelle pour l'année scolaire 2024/2025.
 - ✓ Délibération n°2024-06-06-008 approuvée à l'unanimité des membres présents.
- --Un kit collège sera remis le mardi 25 juin 2024 aux enfants de CM2 qui feront leur rentrée au collège. Le contenu a changé et est plus adapté aux besoins d'un collégien :

Un sac à dos et un verre personnalisés « commune de Horgues », des écouteurs, un surligneur étoilé multi couleurs, une clé USB, le livret du petit citoyen.

G-Vie du village:

Rapporteur: Nathalie MENGELLE

=>Manifestations:

=>réalisées:

- -Mardi 30 avril 2024 : La Passem est une course qui se tient tous les deux ans à travers le territoire et qui a pour but de recueillir des fonds qui sont ensuite reversés à des projets œuvrant pour la transmission et la valorisation de la lenga nosta* (notre langue). Elle est passée par notre commune entre 17h45 et 18h05 et est organisée par l'association Ligams.
- -Vendredi 03, samedi 04 et dimanche 05 mai : fête locale organisée par le comité des fêtes
- -Mercredi 08 mai : cérémonie commémorative du 08 mai organisée par les anciens combattants
- -Jeudi 09 mai : 8^{ème} festival d'accordéon organisé par Accordéon passion à la salle polyvalente

=>à venir :

- -Vendredi 07 juin : Tournoi Interentreprises Rugby organisé par le comité départemental du rugby
- -Samedi 08 juin : Journée du souvenir organisée par le HOFC
- -Dimanche 09 juin : Elections européennes de 8 heures à 18 heures
- -Dimanche 09 juin : Spectacle danse et musique organisé par Croche-pieds à la salle polyvalente
- -Vendredi 14 juin : Tournoi interne organisé par HOFC
- -Vendredi 14 juin : Pétanque organisée par l'association Bould'horg
- -Dimanche 16 juin : Tournoi de padel organisé par horgues pyrérénées padel
- -Vendredi 21 juin : Fête des écoles organisée par l'école des rêves à la salle polyvalente
- -Samedi 22 juin : Voyage « destination Basse Ariège » départ 7h30 organisé par le CCAS
- -Samedi 22 juin : Concert de la chorale « ponctuations » église de Horgues à 19h30
- -Samedi 22 juin : Spectacle de danse organisé par la Salsa à la salle polyvalente
- -Dimanche 23 juin : Course pour Robin organisée par l'association marchons avec robin
- -Samedi 06 juillet : Feu de la St Jean organisé par le comité des fêtes
- -Vendredi 12 au dimanche 14 juillet : Festival Cubafrica organisé par Franceska danse
- -Vendredi 09 août : Nuit des étoiles de 20h30 à 1h00 organisée par l'association contraste
- -Vendredi 06 septembre : Don du sang établissement français du sang à la salle polyvalente
- -Samedi 07 septembre : Forum des associations organisé par la municipalité à la salle polyvalente
- -Samedi 14 et Dimanche 15 septembre : Festival « Enz'horgues » organisé par la municipalité à la maison des associations
- -Dimanche 22 septembre : Vide grenier organisé par le comité des fêtes

=>Bilan fête locale:

La fête locale s'est dans l'ensemble très bien passée.

Quelques pistes de réflexion sont en cours pour améliorer la sécurité aux abords des bals, de l'encadrement à l'EHPAD lors des sérénades du comité, mise en place d'un pass fidélité, ...

=>Festival Cubafrica:

L'association Franceska danses a sollicité une subvention auprès de la commune de Horgues pour l'aider à mener à bien son festival. Un accord de 250 € est conditionné à l'obtention d'une même aide au titre du conseil départemental.

H-Terre de Jeux 2024:

Rapporteur: Yannick PORIEL

Le W'Horgues padel tour et le Decathl'horgues (99 participants) se sont déroulés dans d'excellentes conditions le dimanche 07 avril 2024 avec une météo favorable et des habitants des communes limitrophes. Une importante participation des associations de la commune est à noter : Questions pour un champion, Bould'Horg, Padel, HOFC, ... un grand merci pour leur implication !

Une haie d'honneur pour le passage de la flamme a été organisée le 19 mai 2024 avec une météo peu clémente ; l'essentiel de la manifestation était basée à l'usine à Tarbes.

I-CCAS:

Rapporteur: Marie-Chantal LONCA

La sortie du 22 juin 2024 est organisée en Basse Ariège qui n'était pas la sortie choisie à l'origine par les membres du CCAS. Les inscriptions sont en cours.

Les transports ESPIAU cessant leur activité, Madame Marie-Chantal LONCA est à la recherche d'un transporteur et contactera prochainement les transports DUBAU.

J-Informations diverses

Jurés d'assises

Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort des jurés d'assises. Les personnes tirées au sort seront informées par courrier.

Recensement de la population 2025

Le prochain recensement de la population est prévu de mi-janvier 2025 à mi-février 2025. Pas d'autres informations à communiquer à ce jour.

➡ Elections européennes du 09 juin 2024

Pas d'observations particulières. Madame Marie-Chantal LONCA ouvrira le bureau de vote à 8 heures.

Monorariat de Maire

Une cérémonie sera prévue avant l'été 2024.

Ce festival de street-art va être organisé les 14 et 15 septembre 2024 dans les locaux de l'ancienne école primaire de Horgues en collaboration avec la commune de Horgues et le graffeur bigourdan Enzo. Des réunions régulières avec élus, citoyens et l'artiste Enzo se tiennent régulièrement pour faire aboutir le projet qui permettra de faire connaître des artistes connus outre-Atlantique (venue de 4 graffeurs américains).

Se Feuillet d'informations

Le chemin de fer a été bouclé et doit être transmis à Madame Macha CLAVERIE pour en récolter les articles. Sortie du feuillet : début juillet 2024.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 21h00.



Jean-Michel	Nicole	
Ségneré	Esquiro	
Céline	Mikaël	
Boniface	Etcheverria	
Damien	Macha	
Dautan	Claverie	
Didier	Florent	
Collgon	Dejardin	
Marie-Chantal	Louis	
Lonca	Martin	
Nathalie	Yannick	
Mengelle	Poriel	
Didier	Stéphanie	
Séas	Seguin	